

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05/07/2016

Le 11 Juillet 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, André COLLON (Remplace Christian BAISE), Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Michel DUROUSSIN (Remplace Brigitte COULON), Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (Remplacé par André COLLON), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Brigitte COULON (Remplacée par Michel DUROUSSIN), Pascal CUNY (Pouvoir Martial THEVENET), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Béatrice GUERIN (Pouvoir Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Anny SANLAVILLE), Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL, Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Dominique DESFORGES

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CRAC du parc d'activités de Montfray à Fareins pour 2015 établi par la SERL

M. Richard SIMMINI, Vice-président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, rappelle que l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du Parc d'activités de Montfray à Fareins a été confié à la Société d'Equipement du Rhône et de Lyon (SERL), par voie de concession, notifiée à l'aménageur le 21 avril 2008 pour une durée de douze ans.

Le traité de concession prévoit, conformément aux articles L300-5 du code de l'urbanisme et L1523-2 du code général des collectivités territoriales, que l'aménageur présente à la collectivité concédante pour examen et approbation, un compte-rendu financier comportant notamment en annexes :

- Le bilan prévisionnel global actualisé ;
- Le plan global de trésorerie actualisé de l'opération ;
- Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé ;
- Une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé, comparée aux prévisions initiales et sur les prévisions de l'année à venir ;
- Le cas échéant, le bilan de la mise en œuvre des conventions d'avances ;
- Le cas échéant, le compte-rendu d'utilisation des subventions versées par les autres personnes publiques, de l'échéancier de ces subventions et de leur encaissement effectif.

En l'absence de Mme Clara Thomas de la SERL, M. Richard SIMMINI présente au Conseil communautaire le compte-rendu annuel 2015, correspondant à la huitième année du traité de concession de l'aménagement du Parc d'activités de Montfray à Fareins.

Il est convenu que le bilan SERL / CCDSV, résultat des flux des avances remboursées par la SERL à la CCDSV et des acquisitions par la CCDSV d'équipements réalisés par la SERL, soit lissé à partir de 2016 sur 3 ans (2016 à 2018) pour éviter les soldes annuels fortement négatifs suivis de soldes positifs, les années suivantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 35 voix pour et une abstention :

- ✓ **APPROUVE** le compte-rendu annuel 2015 de la ZAC du Parc d'activités de Montfray à Fareins, établi par la SERL.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **26 JUIL. 2016** A Trévoux, le 11/07/2016
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160711-2016C62-DE
Affichage le :

26 JUIL. 2016

**Le Président,
Bernard GRISON**

